

54^{es} JOURNÉES

de formation et de recherche
de **GÉRONTOLOGIE**
de l'Ouest et du Centre

13-14
octobre 2023

FOUGÈRES - Centre Juliette Drouet



BULLETIN D'INSCRIPTION



M^{me} M. Pr Dr Autre

Nom Prénom

Spécialité Établissement

Profession : Médecin libéral Médecin hospitalier Médecin coordonnateur Interne CCA Aide-Soignant
 Infirmier Autre :

Adresse

CP Ville

Tél.

Mail de la personne inscrite

(Obligatoire pour confirmation d'inscription et lien de connexion au site virtuel du congrès)

Je m'inscris avec une convention de formation Oui Non *La convention de formation est à joindre au bulletin d'inscription*
Je m'inscris aux ateliers du vendredi

Je souhaite m'inscrire à 1 ou 2 ateliers lors du congrès :

- Choix N° Atelier 1 • Télésurveillance / surveillance du poids à domicile chez les IC
 Choix N° Atelier 2 • Activité physique adaptée et Facteurs de risque cardiovasculaire-vasculaire
 Choix N° Atelier 3 • Échographie cardiaque portable
 Je ne souhaite participer à aucun atelier

J'affine mes préférences (inclus aux tarifs) :

- Je souhaite profiter de la navette pour la soirée vendredi 13 octobre
 Je souhaite une lunchbox le samedi 14 octobre
 J'ai un régime alimentaire/allergie à notifier :
 Je suis une personne à mobilité réduite

Tarifs :

	Jusqu'au 13 septembre	A partir du 14 septembre
Médecins	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 240 €
Paramédicaux	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 190 €
Capacitaires et étudiants bénéficiant d'un tarif réduit (joindre un justificatif)	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 35 €
Inscription dîner/soirée Congressistes	<input type="checkbox"/> 60 €	
Inscription dîner/soirée Accompagnant	<input type="checkbox"/> 60 €	
Total		

Règlement

- Par chèque à l'ordre de l'association SGOC, à transmettre à envoyer à AS connect, Zéro Newton, 3 place Albert Camus, 44200 Nantes
 Par virement bancaire IBAN - FR76 1558 9351 7103 5176 7384 057 - BIC : CMBRFR2BXXX
Indiquer impérativement votre Nom et Prénom lors de votre règlement par virement

Après le 13/09/23 : la totalité des frais d'inscription est due.